

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUANTE DU POLE ASSOCIATIF COMMUNAUTAIRE

Procès Verbal

Les (futurs) membres de l'association Pôle associatif communautaire se sont réunis en assemblée générale constituante le jeudi 8 juin 2006, à 20H30, à la salle des fêtes de Jougne.

Il a été établi une feuille d'émergence des membres présents et représentés, ainsi que des participants.

Présents :

- **Membres de droit :** Michel MOREL, Marie-Agnès BOUTHIAUX, Daniel PASQUIER, Daniel PINARD, Pierre BONVARLET, Gérard DEQUE, Jean Paul BONNET, Brigitte GRANDVOINET, Claude PAGE.
- **Chargé de mission Pôle associatif communautaire :** Vincent FLEUROT
- **Associations :** Comité des fêtes la Planée (Fabrice SAGET et Christophe GIROD), Chat Gris Freestyle (Olivier PRUDENT), Football Club Massif Haut Doubs (Christian BERTONICINI), Spéléo Club Mont d'Or (Philippe LAVISSE), Club du 3° âge de Malbuisson (Colette ROUSSEAU), Club du 3° âge de Rochejean (Jules MAGNIN), Club du 3° âge des Longevilles (Lucette RAGUIN), ACCA Jougne (Christian GRITTI), Galipettes et Sucre d'Orge (Déborah PAULINO), Association de Préservation du Patrimoine Local de Remoray Boujeons (Bernard RENAUD et Elisabeth RENAUD), Art'&Muz et Union Musicale de Jougne (Eric PAQUETTE), Association Sportive de Oye et Pallet (Chantale COSTE), Ski Club Mont d'Or (Arnaud VADENAMEELE), Vélo Club VTT Mont d'Or (Michel PEPE), Olympic Mont d'Or (Claude JACQUIN), Association des amis du site naturel de Remoray (Pierre Marie AUBERTEL), Haut Doubs Judo (Joëlle CHABOD), Comité des fêtes de Montperreux (Max VAN DE KERCHOVE), Association familiale de Malbuisson (Maryline FRANCOIS), Comité d'Animation de Jougne (Daniel PINARD), Association Sportive du Château de Joux (Michel COTE COLISSON).

Excusés et ne souhaitant pas adhérer à l'association : Anciens combattants de Labergement, Club Artisanat et Loisirs des Fourgs, ACCA des Hôpitaux Vieux.

Excusés et souhaitant adhérer : Halte garderie « les marmottes » Métabief, La Sarbacane Théâtre, (Football Club Remoray Lacs, Trans-Jura Vol Libre ?)

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de la Communauté de communes du Mont d'Or et des Deux Lacs (extrait du discours)

« Bienvenue en cette salle des fêtes de Jougne, et je suis très heureux de vous voir réunis pour la création de ce pôle associatif communautaire, qui nous tient tous à cœur.

Pour mémoire, cette idée de regrouper les associations au sein d'un espace de concertation, de dialogue, de proposition et d'action à l'échelle communautaire est née il y a plus de 2 ans.

Ce concept novateur a mûri au fil des années et s'est enrichi de nombreuses réflexions et d'enquêtes, auxquelles vous avez activement participé. Tout ce travail abouti aujourd'hui à une réalité qui se concrétise enfin : la création d'un pôle associatif communautaire.

Comme nous vous l'avons expliqué lors de la précédente réunion, ce pôle est ouvert à toutes les associations et apportera des solutions de développement pour les associations à travers notamment :

- *la mutualisation des moyens (matériels par exemple),*
- *le développement d'actions de communication pour promouvoir les activités (calendrier des manifestations, bulletin associatif, fête des associations...),*
- *l'organisation de formations à destination des bénévoles associatifs,*
- *et enfin à travers la « mise à disposition » de notre chargé de mission, Vincent FLEUROT, pour animer ce pôle à vos côtés, et mettre en œuvre ces solutions de développement.*

Cependant, je tenais à rappeler que cette Assemblée Générale constituante n'est pas une simple finalité, mais bien le démarrage d'une action commune qui doit permettre de soutenir et développer la vie associative locale.

La réussite de cette initiative dépendra de l'investissement de tous, qu'ils soient dirigeants associatifs ou élus politiques.

Ainsi, je compte sur votre expérience, vos savoirs, savoir-faire, ainsi que votre capacité à travailler en équipe pour faire de ce pôle, une structure de concertation et de proposition reconnue et approuvée de tous. L'enjeu, vous l'aurez compris, est qu'il devienne l'interlocuteur privilégié de la Communauté de communes en termes de sports, de loisirs, de culture et d'animation ; et tout particulièrement pour la création d'un nouvel équipement communautaire.

Pour ma part, et comme depuis le début de cette « aventure », je participerai activement aux débats en tant que membre de droit, et soutiendrai toutes les initiatives accompagnant le développement associatif de notre territoire.»

2. Vote des statuts

Suite à la réunion du mercredi 10 mai 2006, une proposition de statuts a été débattue puis approuvée par les personnes présentes. Lecture est faite de cette nouvelle proposition de statuts, et les modifications suivantes y sont apportées :

- Article 3 (moyens d'actions) : *l'association se propose de recenser les besoins des associations « adhérentes au pôle »*
- Article 9 (AG ordinaire) : *Sauf si ~~la moitié~~ « trois membres » présents et représentés demandent un vote à bulletin secret.*
- Article 11 (le CA) : *L'association est dirigée par un Conseil d'administration de « 15 » membres, élus pour 3 ans, par l'Assemblée générale. Il est composé de :*
 - *de « 6 » membres de droit*
 - *de « 9 » membres actifs : les dirigeants associatifs qui représentent les 4 collèges (culturel, sportif, cadre de vie, art et artisanat), « de manière proportionnelle au nombre d'associations par collèges. »*
- Article 12 (Le bureau du CA) : *Le CA élit parmi ses membres, un bureau exécutif, composé d'un Président, « de 3 vice-Présidents (1 par collège) »,...*

L'assemblée approuve cette nouvelle proposition de statuts. Cette résolution est prise à l'unanimité des voix.

3. Vote du montant des cotisations :

Une proposition de cotisation d'un montant de 30€ / association / an est faite et suite à discussion, un accord est trouvé pour un montant de 20€ / association / an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

En fonction des besoins et des projets dans chaque collège, il est possible que les associations d'un collège soient amenées à augmenter leur participation, pour un investissement matériel spécifique par exemple. Cette augmentation se fera non pas sous forme de cotisation, mais sous forme d'une participation supplémentaire par collège (qui devra être approuvée par les instances dirigeantes du pôle).

4. Election des membres du Conseil d'Administration

22 associations ont décidé d'adhérer au pôle associatif communautaire :

Collège cadre de vie : 9 - Collège culturel : 5 - Collège sportif : 8 - Collège art et artisanat : 0

9 dirigeants associatifs doivent être élus au CA, et répartis proportionnellement au nombre d'associations par collège. Compte tenu du volume très important d'adhérents représentés dans le collège sportif, il est décidé que leur nombre de représentants soit majoré. Ainsi, la répartition au sein du CA est la suivante : Collège cadre de vie : 3 représentants - Collège culturel : 2 représentants - Collège sportif : 4 représentants - Collège art et artisanat : 0 représentant

Il est donc procédé à l'élection des représentants au CA parmi chaque collège, et parmi les membres de droit. L'Assemblée approuve la composition du CA suivante :

COLLEGE CADRE DE VIE	REPRESENTANTS AU CA
Galipettes et Sucre d'Orge Club Intercommunal du 3° âge des Longevilles Club du 3° âge de Rochejean Association familiale de Malbuisson Association des amis du site naturel de Remoray Comité des fêtes de la Planée Comité des fêtes de Montperreux Anciens Combattants de Montperreux Halte garderie Les marmottes de Métabief	Mme BERTRAND (Club 3° âge de Rochejean) Pierre Marie AUBERTEL (Association des amis du site naturel de Remoray) Maryline FRANCOIS (Association familiale de Malbuisson)
COLLEGE CULTUREL	REPRESENTANTS AU CA
Association de préservation du patrimoine local de Remoray-Boujeons Art' & Muz Union Musicale de Jougne Comité d'animation de Jougne La Sarbacane Théâtre	Elisabeth RENAUD (Association de Préservation du Patrimoine Local de Remoray-Boujeons) Eric PAQUETTE (Art' & Muz)
COLLEGE SPORTIF	REPRESENTANTS AU CA
Haut Doubs Judo Football Massif Haut Doubs Spéléo Club Mont d'Or Association Sportive de Oye et Pallet Olympic Mont d'Or Ski Club Mont d'Or Vélo Club VTT Mont d'Or Association Sportive Château de Joux	Claude JACQUIN (Olympic Mont d'Or) Christian BERTONCINI (FC Massif Haut Doubs) Michel PEPE (Velo Club VTT Mont d'Or) Joëlle CHABOD (Haut Doubs Judo)
MEMBRES DE DROIT	REPRESENTANTS AU CA
Michel MOREL (Jougne) Daniel PASQUIER (Labergement Sainte Marie) Pierre BONVARLET (Touillon et Loutelet) Daniel PINARD (Jougne) Marie-Agnès BOUTHIAUX (Malbuisson) Gérard DEQUE (Métabief) Jean Paul BONNET (Montperreux) Brigitte GRANDVOINNET (Les Fourgs) Claude PAGE (Labergement Sainte Marie)	Michel MOREL Daniel PASQUIER Pierre BONVARLET Marie-Agnès BOUTHIAUX Daniel PINARD Brigitte GRANDVOINNET

L'Assemblée est levée à 22H45. Les autres points de l'ordre du jour (orientations 2006, modalités d'organisation, démarches administratives...) seront abordés lors de la première réunion du Conseil d'Administration, qui se tiendra le jeudi 22 juin, à 18H00, à la Communauté de Communes (Les Hôpitaux Neufs).

Fait aux Hôpitaux Neufs, le 9 juin 2006

Michel MOREL
Président de la Communauté de communes
du Mont d'Or et des 2 Lacs